

LECOM



Mars

Semaine de relâche!

Journal municipal de Chertsey | 2023
Le Communicateur | NO 230



Mme Michelle Joly
maire
mjoly@chertsey.ca

M. Jean-Guy Thibault
conseiller district 1
jgthibault@chertsey.ca

Mme Annie Bastien
conseillère district 2
abastien@chertsey.ca

M. Richard Héту
conseiller district 3
rhetu@chertsey.ca

M. Jonathan Théorêt
conseiller district 4
jtheoret@chertsey.ca

Mme Valérie Léveillé
conseillère district 5
vleveille@chertsey.ca

M. Sylvain Lévesque
conseiller district 6
slevesque@chertsey.ca

Concours de sculptures de neige Chertsey

Profitez des joies de l'hiver et participez au concours de sculptures de neige de la Municipalité jusqu'au 10 mars.

Période d'inscription : Du 1er février au 10 mars 2023

Période de vote coup de cœur du public : Jusqu'au 16 mars 2023

Dévoilement des gagnants : 17 mars 2023



À GAGNER :

1^{er} prix – Coup de cœur 250 \$,
vote Facebook du public

2^e prix – Tirage au sort 175 \$

3^e prix – Tirage au sort 150 \$

Règlements et conditions du concours

Votre oeuvre doit être entièrement faite de neige. Une seule inscription par famille. Envoyez votre nom, le nom de votre oeuvre, votre adresse et numéro de téléphone ainsi qu'une photo par courriel au plus tard le 10 mars à l'adresse suivante : mdesmarchais@chertsey.ca

Chaque inscription est soumise à l'approbation du comité organisateur.

INFOLETTRE

Inscrivez-vous et recevez
Le Communicateur dans
votre boîte courriel.
www.chertsey.ca

Municipalité de Chertsey
333, avenue de l'Amitié
Chertsey (Québec) J0K 3K0
Tél. : 450 882-2920
Site Internet : www.chertsey.ca

Urbanisme et environnement
450 882-2920, poste 2223

Bibliothèque et espace Internet
450 882-4738

Loisirs et culture
450 882-2920, poste 2249 - 2234

Travaux publics
450 882-2920, poste 2246

Incendie information
450 882-2920, option 6

Service d'urgence 911
Info-Santé 811

Transports QC,
état du réseau routier 511

Hydro-Québec - pannes
1 800 790-2424

Postes Canada
450 882-2355

Contrôle animalier
1 855 440-7722

Voici la liste des sujets abordés lors de la dernière séance du conseil municipal. Pour connaître les plus récentes décisions du conseil, vous pouvez lire les résolutions du dernier procès-verbal sur : www.chertsey.ca

- Radiation de taxes à recevoir en date du 31 décembre 2022 - Prescription de trois ans
- Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement accumulé affecté - Fonds de réserve pour les spectacles à la Belle Église
- Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2022
- TECQ 2019-2023 - Amendement au tableau de remboursement et remplacement de la résolution 2022-370
- PAFMAN - Demande de remboursement - Barrage Donald-Lizotte (X0004269)
- Demande d'aide financière - Appel de projets du Fonds Régions et Ruralité Volet 4 - Projets locaux de vitalisation - Réfection des bandes et mise à niveau de la surface existante de la patinoire municipale
- Adoption de la liste des immeubles à vendre pour défaut de paiement de taxes et représentants autorisés
- Adoption du Plan des mesures d'urgence
- Abrogation de la résolution 2021-127 - Vente d'un terrain appartenant à la Municipalité Lot 3 660 993
- Prolongation du contrat EBI Environnement - Service de collecte et de transport des matières résiduelles
- Bornes sèches - Entente Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci - Ressource humaine en environnement
- Schéma de couverture de risques incendie - Adoption des programmes locaux de prévention incendie
- Schéma de couverture de risques incendie - Adoption du rapport d'activités annuel
- Abolition de poste (à entériner) - Directeur du Service des communications, développement économique et technologies de l'information
- Embauche agente de bureau - Mme Valérie Lacoursière - Employée remplaçante (congé de maternité) - Service urbanisme et environnement
- Embauche de Mme Fanny Chartrand - Directrice du Service des finances
- Changement de statut d'employé - M. Gabriel Coulombe, conseiller en urbanisme - Service urbanisme et environnement
- Réseau des Femmes élues de Lanaudière - Mme Annie Bastien, conseillère déléguée Réalisation d'une Charte municipale contre l'intimidation des femmes en politique
- Résolution d'appui - Alliance Matawinie-Montcalm contre la violence faite aux femmes
- Achat d'une laveuse à pression électrique - Princess Auto - Service des travaux publics
- Achat d'une presse hydraulique - Inter-Lanaudière - Service des travaux publics
- Location d'un rouleau compacteur - Location d'outils GM - Service des travaux publics
- Renouvellement du contrat d'entretien - Logiciel Axper - Compteur d'utilisateurs
- Appui financier - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes - Élèves école Saint-Théodore - Production d'affiches - Sentiers de l'Amitié
- Appui financier - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes - La Maison des Aînés - Troupe de théâtre
- Octroi de contrat - EMCO Albert Viau - Achat de ponceaux annuels 2023
- Octroi de contrat - Lignes Maska - Achat de peinture de marquage de rues 2023
- Octroi de contrat - Clôtures Sentinelle Ltée - Travaux remplacement de clôture garage municipal
- Octroi de contrat - Nettoyage Cirage R.G. inc. - Nettoyage et cirage plancher salle communautaire
- Octroi de contrat (à entériner) - Plomberie Spec 360 - Achat de trois douches oculaires
- Octroi de contrat - Éric Expert Canalisations - Réparation bornes fontaines village
- Octroi de contrat - La Pareille - Plans de construction - Création des bureaux du Service des travaux publics
- Octroi de contrat - A. Allard Excavation inc. - Aménagement terrain rue Principale pour implantation four à pain et mise en place dalle pour implantation abri-bouffe
- Octroi de contrat - SimplicITI International - Service de téléphonie IP
- Octroi de contrat - Groupe Conseil CHG inc. - Appel d'offres public 2022-026 - Services professionnels (document d'appel d'offres, estimation des coûts et surveillance des travaux) - Travaux de réhabilitation des barrages X0004269, X0007398 et X0007399 au lac Jaune

Trouvez l'ordre du jour complet sur le site de la Municipalité : www.chertsey.ca



3 mars
Semaine de relâche du 27 février au 3 mars.

17 mars
Fête de la Saint-Patrick.

20 mars
Séance du conseil 19 h.

EN BREF

Le Service de l'urbanisme vous informe que le printemps est souvent une période de l'année où l'achalandage augmente auprès de notre Service. Nous vous demandons votre habituelle collaboration.

Petites astuces pour accélérer le traitement de vos demandes :

- Assurez-vous de remplir toutes les sections du formulaire.
- Déposez tous les documents nécessaires à l'analyse de votre demande.
- Surveillez vos courriels ou vos messages téléphoniques, car il arrive fréquemment que nos inspecteur(trices) aient besoin d'informations supplémentaires pour traiter votre demande.

Aussi, renseignez-vous auprès de nos agents de bureau sur les déclarations de travaux. Dans des cas de rénovations mineures, changement de toiture ou de revêtement extérieur, vous pourriez simplement avoir à remplir une **déclaration de menus travaux**. C'est simple et rapide, car dès que nous recevons votre formulaire et vous aurons confirmé que le tout est conforme, vous pourrez commencer ces menus travaux.

Pour les autres cas de rénovations plus grandes, vous devez faire une demande de permis appropriée et attendre que l'on vous délivre ledit permis **avant de débiter** les travaux.

Finalement, si vous avez besoin de rencontrer un(e) inspecteur(trice), vous devez prendre un rendez-vous en communiquant avec la réception du Service de l'urbanisme aux coordonnées suivantes :

(450) 882-2920, poste 2223 ou par courriel : urbanisme@chertsey.ca

En vue d'améliorer le service à la clientèle au service de l'urbanisme, nous avons réparti nos effectifs afin de pouvoir délivrer les permis et certificats suivants dans des délais réduits, sans nuire au délai d'émission des permis de construction :

- Piscine;
- Renouvellement de permis et certificat;
- Puits et installation sanitaire pour bâtiment existant;
- Cabanon et remise;
- Clôture;
- Abattage d'arbre;
- Aménagement des rives (quai, accès, stabilisation, escalier).



Les urgences ne préviennent pas! Aidez les services publics à vous trouver.

Pour votre sécurité, nous vous rappelons l'importance d'afficher votre numéro civique sur votre bâtiment ainsi qu'à l'entrée de votre chemin d'accès.

En effet, nous avons remarqué que bon nombre de propriétés de la Municipalité sont dépourvues de numéro civique. Cela rend donc difficile l'accès et l'identification des propriétés en cas de desserte par le Service de police, le Service de sécurité incendie, mais également, pour les ambulanciers, les inspecteurs, les évaluateurs de la MRC ou tout service de livraison à domicile. Une adresse visible et bien entretenue demeure une nécessité.

À cet effet, nous vous invitons à vérifier si votre numéro civique est visible et lisible de la voie publique, été comme hiver, et si ce n'est pas le cas, à remédier à la situation.

DÉNEIGER OU PAS SA TOITURE... TELLE EST LA QUESTION

Dans des conditions hivernales normales et si la structure du bâtiment n'a pas été modifiée, il n'est généralement pas nécessaire de s'attaquer au couvert de neige d'une habitation. Cependant, à Chertsey, plusieurs bâtiments ont été construits avant l'arrivée de certains principes d'ingénierie ou ont subi certaines modifications qui ne respectent pas le Code national du bâtiment (CNB). C'est pourquoi les accumulations de neige sur les toits peuvent causer des charges importantes et mettre en danger l'intégrité structurale des immeubles, ainsi que ses occupants.

De manière générale, les toits du Québec sont conçus pour supporter environ 20 livres par pied carré de neige. Cependant, la pourriture du bois et les défauts de conception ou de construction peuvent causer des affaissements de toitures. Une fine couche de glace de 1 pouce équivaut à 12 pouces de neige fraîche! Il est donc crucial de surveiller les barrages de glace et d'agir rapidement! Selon *MétéoMédia*, les précipitations neigeuses seront plus abondantes cet hiver en raison du changement climatique.

Vous aurez sûrement remarqué que l'évolution du climat entraîne déjà des modifications sur nos hivers chertsois en augmentant le nombre de périodes de redoux (qui accroît la quantité de glace sur nos toits) suivies par des périodes de chutes de neige plus abondantes. À cet égard, ces changements auront un impact de plus en plus important sur nos toitures au cours des prochaines années.

Par mesure de prévention et pour assurer la sécurité du public, la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) recommande aux propriétaires de :

- Retirer la neige accumulée sur leur propriété pour éviter les risques d'effondrement;

- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes qui circulent près du bâtiment;
- Porter une attention particulière aux charges de neige sur les toitures voûtées ou arrondies, surtout si ces charges ne sont pas réparties uniformément;
- Confier le déneigement à des entreprises qui ont l'expérience et l'équipement approprié.

Le déneigement et le déglacage de la toiture exigent la plus grande prudence en raison des installations électriques à proximité, des risques de chute et des risques de dommages accidentels au revêtement de la toiture.

Si vous déneigez votre toiture vous-même, usez de prudence et travaillez à partir du sol à l'aide d'une pelle à long manche télescopique. Le déneigement d'une toiture est un travail délicat.

| Soyez prudent!



NOUVEAU!

Rubrique environnementale sur la gestion des matières résiduelles



Chaque mois, vous trouverez dans votre Communicateur une petite rubrique environnementale sur la gestion des matières résiduelles. Cette dernière a été créée dans le but de vous informer sur la gestion de vos déchets pour que nous puissions répondre à des questions que vous vous êtes toujours posées sur le tri de vos déchets pour diminuer la quantité de déchets envoyés au centre d'enfouissement et pour que les citoyens de Chertsey deviennent des champions de la gestion des matières résiduelles!

Nous sommes curieux de connaître les questions que vous avez par rapport au tri de vos déchets. Écrivez à l'adresse environnement@chertsey.ca et nous répondrons à vos questions dans la prochaine édition. Vous pourrez donner un coup de main aux autres citoyens et citoyennes qui se posent les mêmes questions.

Rubrique matières résiduelles

Ça va au recyclage et on ne savait même pas!

Le papier cellophane, les sacs d'épicerie, les sacs de pain, etc. Tout plastique qui s'étire bien quand on tire dessus en fait (si vous avez un enfant, neveu, petite-fille... d'âge primaire qui va à St-Théodore, demandez-lui de vous expliquer, ils sont rendus des champions dans la matière). Par contre, ces sacs et papiers cellophane ne peuvent pas être mis directement dans le bac de recyclage, car ils peuvent endommager le système une fois rendus au centre de tri. Vous devez faire un sac de sacs. On prend un sac plus grand et à chaque fois qu'on a un papier de cellophane ou un sac de pain on le met à l'intérieur jusqu'à temps qu'il soit plein. À ce moment-là on le ferme avec un nœud et hop ! au recyclage.

Trucs de compost

Au niveau du compost, je crois que nous en avons tellement entendu parler, nous savons ce que nous devons composter, mais ce qu'il manque c'est plutôt la motivation à passer à l'action, les changements de routine et les petits désagréments.

- Tanné des mouches à fruit et des odeurs? **Gardez votre compost dans un pot au congélateur** que vous videz dans votre bac extérieur quand il est plein. Vous aurez encore moins d'odeur qu'avant de faire du compost, car votre poubelle contiendra maintenant que du plastique non recyclable;

- Il n'y a pas juste les aliments qui se compostent, les papiers mouchoirs aussi par exemple. Nous n'avons pas souvent envie de nous rendre à la cuisine pour jeter notre mouchoir, alors on le jette à la poubelle la plus proche. **Gardez des bacs juste pour le compost dans d'autres pièces que la cuisine**, cela vous incitera plus à composter.
- Qu'on le jette dans la poubelle ou dans le compost, un bac ou un autre, ça prend le même temps, mais en compostant vous participez à la diminution des déchets envoyés aux centres d'enfouissement de 30 à 45 %. Vous participez donc à la diminution de gaz à effet de serres produits par ces centres d'enfouissement, à la diminution de ces superficies qui pourraient servir à autre chose qu'enfouir (construire des maison, faire des parcs, planter des arbres...) et par-dessus tout, vous participez au maintien d'une planète en meilleure santé pour vos enfants.

Petit rappel des matières compostables :

Restes de table, litière animale, huiles végétales, papier essuie-tout, bâton popsicle, cheveux (non traités) /poils, café, sac de thé (sauf ceux en plastique), filtres à café, viande et os, produits laitiers, produits céréaliers, cendre (refroidies minimalement 72h, faites attention au feu, des cendres mal refroidies représente un risque d'incendie non négligeable).



La rivière Jean-Venne : portrait d'une rivière entre petit rapide et milieux humides

La rivière Jean-Venne prend sa source dans le lac des Îles à Entrelacs et coule sur environ 20 km. Son bassin versant, sur le territoire de la municipalité de Chertsey, a une superficie de plus de 3000 hectares et on y trouve 26 lacs, dont le lac Monahan, le lac Chantelle, le lac Jasper, etc. Le bassin de la rivière Jean-Venne est aussi le berceau de plus d'une centaine de milieux humides, dont plusieurs marécages.

Un marécage est un milieu humide caractérisé par une nappe phréatique élevée ou bien inondée lors des crues printanières. Ces milieux sont généralement boisés (plus de 25 % de végétation ligneuse : arbres et arbustes). Les sols y sont mal drainés et présentent des signes d'oxydation. Les marécages nous offrent plusieurs bénéfices, et ce tout à fait gratuitement : ils peuvent filtrer la pollution et ainsi améliorer la qualité de l'eau. Les arbres et arbustes offrent une bonne stabilisation du sol et diminuent l'érosion. Les marécages contribuent aussi à la régularisation du niveau de l'eau, particulièrement en période de crue.

Les marécages procurent des habitats pour une foule d'animaux et de plantes comme la Matteucci fougère à l'autruche (les fameuses têtes de violon), le thuya occidental, le pic-bois, certains oiseaux de proie comme la chouette Lapone ou la couleuvre verte par exemple.

La rivière Jean-Venne abrite également plusieurs chutes et cascades. Ces cascades bouillonnantes se tortillent de la sortie du lac Jasper jusqu'à un enchevêtrement de milieux humides à la hauteur du lac Rochon pour serpenter ensuite d'un rapide à l'autre jusqu'à la rivière Ouareau. On franchit la Jean-Venne par les chemins Michel, Rochon et de l'Église. Dans ce secteur, particulièrement en période hivernale, on croise aussi des cerfs de Virginie venus y passer la saison froide dans leur ravage, c'est d'ailleurs le plus gros ravage de la MRC de Matawinie. Ces milieux naturels font partie intégrante du paysage bucolique de la Municipalité, ainsi la rivière Jean-Venne et son bassin versant sont un véritable joyau de la nature!



ON CHANGE L'HEURE? PENSONS SÉCURITÉ INCENDIE!

Avez-vous vérifié votre avertisseur de fumée?

L'avertisseur de fumée reste le moyen le plus efficace et le moins dispendieux pour vous alerter en cas d'incendie. Comment vérifier s'il fonctionne?

Chaque mois, il suffit d'appuyer sur le bouton d'essai quelques secondes pour entendre le signal sonore.

Gardez votre avertisseur propre en passant légèrement l'aspirateur à l'extérieur du boîtier pour éviter l'accumulation de poussière; ne peignez pas votre avertisseur et ne le recouvrez pas d'une autre matière. S'il sonne fréquemment, déplacez l'avertisseur loin des sources identifiées, en respectant les consignes du fabricant.

Et le monoxyde carbone?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique inodore, incolore et donc invisible. Il est produit lorsqu'un appareil en marche brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le propane, le kérosène, le naphte ou le bois. Plusieurs appareils dans les résidences produisent du monoxyde de carbone : les systèmes de chauffage non électriques (fournaise, poêle à bois, foyer) et les électroménagers au propane ou au gaz (cuisinière, chauffe-eau, réfrigérateur, sècheuse).

À l'extérieur, le monoxyde de carbone est produit par les véhicules à moteur (voiture, moto, quatre-roues, motoneige), les outils à moteur (scie à chaîne, compresseur, tondeuse, souffleuse, génératrice) et autres appareils de plein air (barbecues, lampe, réchaud, chauffe-patio, etc.) Voilà pourquoi ces articles ne doivent jamais être employés à l'intérieur.

Une intoxication au monoxyde de carbone peut entraîner des séquelles irréversibles ou même la mort. Voici comment la prévenir.

Confier l'entretien des appareils visés à un professionnel – Dégagez les sorties des conduits d'évacuation de vos appareils à combustion lors d'accumulation de neige – Faites ramoner et vérifiez la cheminée avant la première utilisation de la saison – Gardez hors de la portée des enfants les clés et les commandes des démarreurs à distance des véhicules stationnés à l'intérieur – Mun d'un avertisseur de monoxyde de carbone, car seul un avertisseur de monoxyde de carbone permet de déceler la présence de ce gaz.



Installer l'avertisseur dans le lieu d'habitation à l'endroit recommandé par le fabricant, tester l'avertisseur de monoxyde de carbone une fois par mois en maintenant le bouton d'essai jusqu'à ce que l'alarme retentisse, ce qui peut prendre jusqu'à 20 secondes.

Une aide précieuse en cas d'incendie : l'extincteur portatif

Saviez-vous qu'à Montréal, près de 80 % des incendies sont accidentels? La majorité des incendies dans les résidences débutent dans la cuisine ou la chambre à coucher. Les principales causes d'incendie sont les feux de cuisson, les articles de fumeurs et l'électricité.

Utilisez l'extincteur portatif seulement si l'évacuation des lieux est terminée, si vous avez appelé le 9-1-1 et si la situation ne présente aucun danger pour vous. Évitez d'utiliser l'appareil si la pièce est remplie de fumée.

Choisir un extincteur à poudre de type "A, B, C". Ce type d'appareil peut éteindre des feux :

- de matériaux inflammables;
- de liquides ou de gaz inflammables;
- d'appareils électriques sous tension.

Un extincteur portatif à usage unique peut être conservé pendant six ans. Il faut donc s'en procurer un nouveau après cette période.

N'hésitez pas à visiter le site web du ministère de la Sécurité publique du Québec pour des informations complètes sur la sécurité incendie et les meilleures pratiques de prévention à la maison.





Bénévoles recherchés pour la future forêt nourricière de Chertsey!



Le concept de forêt nourricière vous allume ?

Vous aimez les projets inclusifs, communautaires et éducatifs ?

Vous désirez en apprendre plus sur les forêts nourricières ou contribuer au projet avec vos connaissances ?

Le Centre d'action bénévole communautaire Matawinie, dans le cadre de Chertsey Village Nourricier, est justement à la recherche de personnes dans les domaines suivants pour le comité forêt nourricière :

- Communications : Pour faire connaître la forêt nourricière dans la communauté
- Éducation : Pour éduquer la population sur les végétaux comestibles qui poussent dans notre climat et sur la façon de les cuisiner
- Plantation : Pour mettre la main à la pâte en choisissant les végétaux, en les plantant (mai et juin prochain) et en les entretenant.

Ouvert à qui : À tout le monde ! Pas besoin de connaissances particulières.

Activités prévues

- Rencontre mensuelle de suivi de projet
- Rencontre en sous-groupe pour avancer sur des dossiers précis (au besoin)
- Ateliers de cuisine sur les produits comestibles de nos forêts
- Diverses formations sur l'implantation et l'entretien d'une forêt nourricière

Implication demandée

Vous pouvez participer à une ou plusieurs des activités prévues ci-dessus.

Vous pouvez vous impliquer de temps en temps, selon vos disponibilités et vos intérêts.

Vous voulez être bénévole pour la forêt nourricière de Chertsey ?
Contactez Marie-Josée Berteau au forets@ccbm.qc.ca ou au (450) 882-1089

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA OUAREAU

Vous invite à un tournoi

MARIOKART

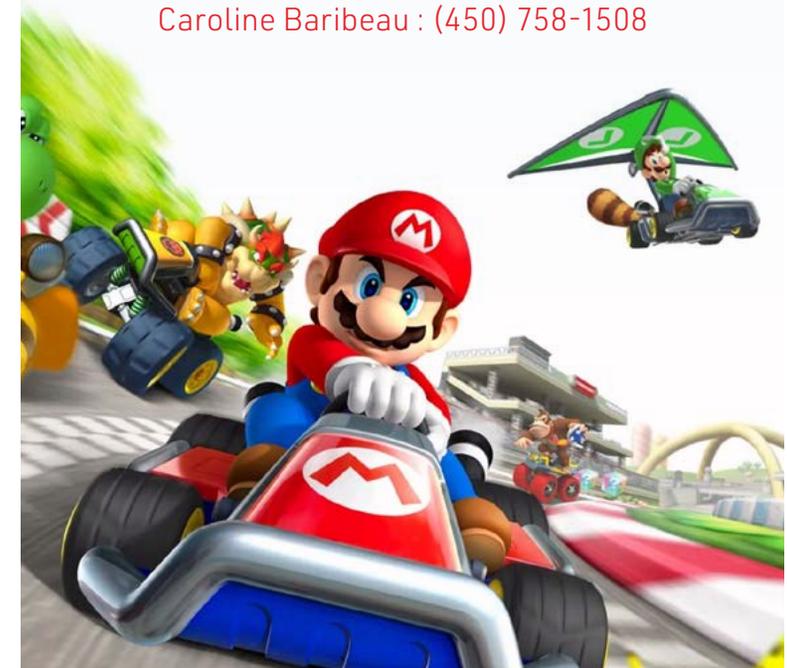
18 MARS 2023 à 13 H

Petits ou grands, venez tester vos talents de conducteur dans une compétition amicale.

Inscriptions : 5 \$

Prix aux gagnants - Collation spéciale

Caroline Baribeau : (450) 758-1508





La Maison des Aînés de Chertsey Clinique d'impôts

Vous avez plus de 50 ans et avez un faible revenu? Notre clinique d'impôts s'adresse à vous! Réservez votre place en appelant au (450) 882-1688. Ce service est gratuit pour les membres, les autres seront invités à devenir membre pour y avoir accès en achetant la carte au **coût annuel de 20 \$**.

Vous avez envie de parler ou rêver de voyage? Participez à nos activités les Aventuriers voyageurs les lundis de 9 h 30 à 11 h 30.

Nos midis communautaires se poursuivent les mardis et jeudis.

Pour toutes informations communiquez avec Josiane au (450) 882-1688.
552, chemin de l'Église
(450) 882-1688 - maisondesaines.chertsey@gmail.com



Groupe les Montagnards de Chertsey

Nous vous invitons à venir visiter notre boutique, nous avons de tout : literie, vêtements adultes, enfants et bébés, jouets, articles de cuisine, articles de sport, DVD, CD, petits appareils électriques, cadres, bibelots, etc.

P.S. Nous acceptons tout ce qui peut avoir une deuxième vie!

- La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 10 h à 15 h
- Le bureau du lundi au vendredi de 8 h à 15 h
- La distribution a lieu tous les jeudis de 9 h 30 à 15 h 30
- Dépannage alimentaire d'urgence : (450) 882-1863
- Cuisine collective, inscription : (450) 882-1863

Nous sommes fermés de 11 h 30 à 12 h 30 (dîner)

623, chemin de l'Église - (450) 882-1863 - groupemontagnards@gmail.com
Preuve de résidence et de revenu (obligatoire) pour inscription à l'aide alimentaire.

Club de l'Âge d'Or

Sortie à la cabane à sucre mercredi 22 mars de 11 h à 16 h

Constantin Grégoire
184 rang des Continuations, Saint-Esprit

35\$ taxes et pourboire inclus

Apportez votre vin ou autre boisson et votre plus beau sourire
Musique: Ginette Galarneau

Réservation :

Jacqueline au (514) 886-6642

Ginette au (450) 439-7324

Louise au (450) 882-4552

Jacqueline Martel, *présidente*





Balle-donnée de Chertsey Arbitre et marqueur recherchés

En prévision du grand retour du club de balle-donnée de Chertsey, nous sommes à la recherche d'un arbitre et d'un marqueur. Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec nous. Restez à l'affut pour les inscriptions de la saison 2023

(450) 882-2920, poste 2249
mdesmarchais@chertsey.ca

Cours de danse - COUNTRY AMÉRICAIN

Bienvenue à tous! Début des cours le 13 avril 2023

Les jeudis : 18 h 30 à 19 h 30 cours débutant
19 h 30 à 20 h 30 cours intermédiaire
20 h 30 à 21 h 30 cours avec partenaire

Durée : 10 semaines

Endroit : La Belle Église, salle de spectacle

Coût : 100 \$ + taxes

Inscription obligatoire avant le 7 avril. *Minimum de 6 élèves requis.*
450 882-2920, poste 2234 - loisirs.culture@chertsey.ca



Patinoire

La Municipalité est fière d'offrir aux citoyens une foule d'articles pour faire bouger toute la famille.

Équipements offerts :

- Bâtons de hockey
- Rondelles de hockey
- Tubes
- Raquettes
- Tapis de neige
- Luges
- Soucoupes
- Stabilisateurs d'apprentissage
- Traîneaux
- Trottinettes des neiges

Lorsque la température le permet!

Du lundi au vendredi : 18 h à 21 h
Les samedis et dimanches : 10 h à 21 h
Congés scolaires et jours fériés : 10 h à 21 h

(450) 882-2920, poste 2234

Obligatoire : vous devez fournir une pièce d'identité pour emprunter de l'équipement



CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA OUAREAU
vous présente le
Carnaval Grande-Vallee
Du Plaisir Pour Toute la Famille
ENTRÉE GRATUITE
MASCOTTES & JEUX GONFLABLE
2^{ème} Édition
SAMEDI
11 mars 2023
de 10:00 à 23:00
Pour information :
Daniel Rochon 514-965-9793
Glissade - Patin à glace - Raquette - Musique
Olympiades - Maquillage, pour enfants
Peinture sur neige - Feux de joie - DJ - Danse
nourriture et breuvages disponibles sur place
et beaucoup plus encore :)
facebook Pour les mises à jours visitez nous sur facebook
Centre Communautaire de la Ouareau
500 Des Marguerites Chertsey, QC J0K 3K0
Made with PosterMyWall.com

Disco pyjama!

Les enfants de 6 à 12 ans sont invités à venir se déhancher lors de la soirée disco, thématique pyjamas!

Grignotines et breuvages à faibles coûts seront offerts par le Club Optimiste de Chertsey.

6-12 ans

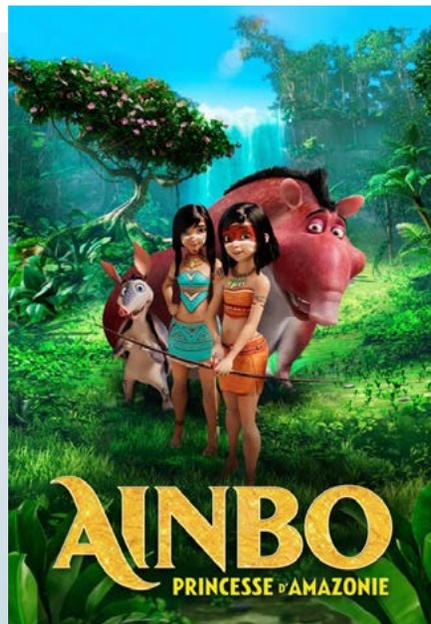
10 mars 2023 - de 19 h à 22 h

Endroit : Salle communautaire

gratuit!

Parents bénévoles recherchés.
Inscrivez-vous auprès des loisirs :

(450) 882-2920, poste 2234
loisirs.culture@chertsey.ca



Semaine de relâche : cinéma du vendredi - Ainbo

3 mars, dès 19 h

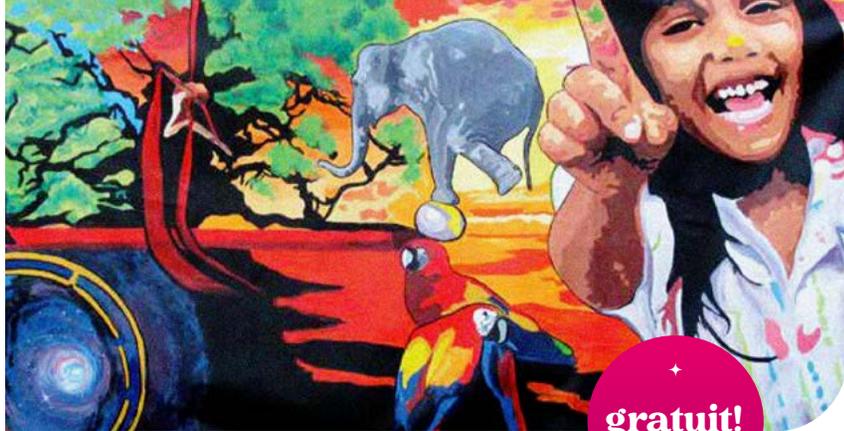
Le voyage héroïque d'une jeune fille et de ses guides spirituels: Dillo, un tatou mignon et plein d'humour et Vaca, un tapir géant et maladroit. Ils se lancent dans une quête pour sauver leur terre dans la spectaculaire forêt amazonienne.

Maïs soufflé, jus, café et bouteilles d'eau offerts gratuitement

Endroit : La Belle Église, salle de spectacle
GRATUIT

450-882-2920, poste 2234
loisirs.culture@chertsey.ca





Une murale pour ton moral

Tu es âgé entre 12 et 18 ans et tu as envie de prendre part à un projet à travers lequel tes talents artistiques seront mis de l'avant. Ce projet est pour toi. Pendant quelques semaines, tu auras la chance de travailler avec madame Sophie Boivin, une artiste ayant réalisé plus d'une quarantaine de murales dans diverses régions du Québec. La murale collective sera réalisée dans le centre informatique de la bibliothèque.

Ce n'est pas tout, afin de souligner tes efforts et ceux de tous les membres de ton équipe de réalisation, un vernissage sera organisé à la fin du projet, afin de dévoiler les résultats du travail accompli.

Inscris-toi avant le 27 mars au (450) 882-2920, poste 2303

Club de lecture Litou Lapin

Pour les bienfaits de faire la lecture à votre enfant, la bibliothèque démarre le Club de lecture « Litou Lapin » pour les tout-petits âgés entre 0 et 5 ans.

Parcours de lectures, bricolage, surprises et tirages sont au rendez-vous !

Date : du 7 mars au 28 avril 2023
Endroit : Bibliothèque municipale

Inscrivez-vous **GRATUITEMENT!**
Faites vite, les places sont limitées.
(450) 882-2920, poste 2303 - srivest@chertsey.ca



Sondage auprès des 50 ans et +

Le comité MADA de la municipalité de Chertsey travaille activement à mettre à jour le plan d'action municipalité amie des aînés (MADA) afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Vous êtes citoyens de Chertsey et êtes âgés de 50 ans et plus ? Nous voulons vous entendre et en savoir plus sur vos besoins et vos idées pour améliorer votre milieu de vie.

Où trouver le sondage ?

- Sur le site de la municipalité : www.chertsey.ca
- Sur la page Facebook de la municipalité
- À la bibliothèque municipale : un ordinateur est disponible pour remplir le sondage en ligne, avec l'aide d'un membre du personnel ou d'un bénévole si besoin.
- À la Maison des aînés de Chertsey



PRIX DE PARTICIPATION

Vous courez la chance de gagner un chèque cadeau pour un repas pour 2 personnes au **Ô CAMPAGNARDS déjeuner** – dîner par la Sucrerie du Domaine

Appel à tous

Vous avez des parents, des grands-parents ou des voisins âgés de plus de 50 ans, aidez-nous à les rejoindre en leur parlant du sondage pour qu'ils puissent eux aussi donner leur avis !

Vous avez besoin d'aide afin de remplir le sondage en ligne ?
Communiquez avec nous au (450) 882-2920, poste 2249.

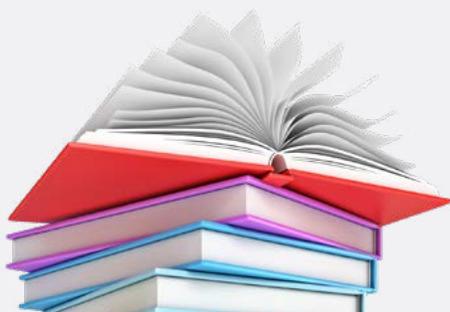


Heures d'ouverture

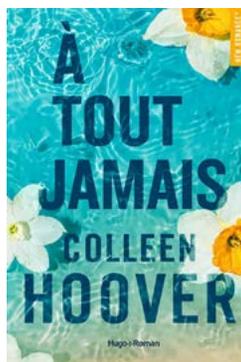
Dimanche : 12 h à 16 h
 Lundi : Fermé
 Mardi : 12 h à 20 h
 Mercredi : 10 h à 16 h
 Jeudi : 12 h à 16 h
 Vendredi : 12 h à 20 h
 Samedi : 10 h à 16 h

Renseignements :

Téléphone : (450) 882-4738
 Courriel : srivest@chertsey.ca



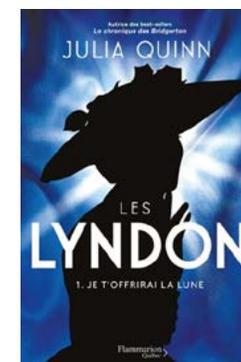
♥ Lecture - Coup de cœur



À tout jamais
 par Colleen Hoover



Le suppléant
 par Prince Harry



Les Lyndon : Je t'offrirai la lune
 par Julia Quinn



Au premier regard
 par Lisa Gardner



Le S.O.S. de l'aventurier
 par Mike Horn



Bonne nouvelle! L'abolition des frais de retard entre en vigueur à la bibliothèque

Le conseil municipal a pris la décision d'abolir les frais de retard à la bibliothèque de Chertsey. Une mesure qui vise à rendre encore plus accessibles les lieux de culture essentiels à la vie de la communauté.

La mesure entrera en vigueur le jeudi 16 mars 2023. À compter de cette date, les abonnés n'auront plus à craindre de charges supplémentaires liées au retour tardif de leurs documents.

Pour consulter le nouveau règlement, rendez-vous sur le site web de la Municipalité sur la page de la bibliothèque.



♥ Coup de cœur jeunesse

La collection **OSERLIRE** s'adresse à des lecteurs dont le français n'est pas la langue maternelle ou qui éprouvent des difficultés en lecture. Elle fournit un nouveau choix aux jeunes en proposant de courts romans écrits par des auteurs de talent, qui figurent parmi les plus appréciés dans le paysage littéraire québécois.

Chaque ouvrage se présente tête-bêche.

- **Du côté OSER** : une version courte et adaptée qui introduit le roman et donne au lecteur l'envie de découvrir la suite dans sa version originale.
- **Du côté LIRE** : la version originale et complète.



Coeur de perdrix
par Michel Noël



Spag
par Émilie Rivard



La promesse de Sam
par Émilie Rivard



**RIRES
GARANTIS!**

**31 mars
28 avril
20 h**

**la route
du rire**



**Achetez
maintenant !
ticketpro.ca**

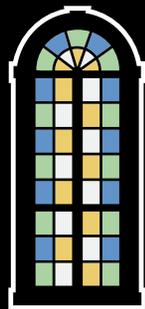


**Luce
Dufault**

**25 MARS
20 H**

**Achetez
maintenant !
ticketpro.ca**





LA
BELLE
ÉGLISE

SALLE DE SPECTACLE

Cathy Gauthier

14 AVRIL
20 H

✦
Achetez
maintenant !
ticketpro.ca
✦

